

BETTO PERBEN PRADEL FILHOL



Martin PRADEL

Associé

Tél. : +33 (0) 1 40 55 38 77
Port. : +33 (0) 6 73 70 19 38
martin.pradel@bettolegal.com

Martin Pradel est chargé de la pratique droit pénal des affaires internationales du cabinet BETTO PERBEN PRADEL FILHOL. Il a développé une expertise particulière des dossiers extrêmement sensibles à forts enjeux réputationnels. Il accompagne des entreprises, des dirigeants, des hommes politiques, des diplomates et des agents d'États étrangers en matière de droit pénal des affaires, d'investigations et de droits de l'Homme.

Martin Pradel s'est distingué en travaillant sur des dossiers parmi les plus difficiles en droit pénal général et spécial. Il est notamment intervenu en matière de lutte anti-terroriste ainsi que dans plusieurs affaires de contentieux pénal liée à l'exercice de mandats électifs ou au financement de la vie publique.

Martin Pradel assiste aussi ses clients en matière de prévention des risques, de défense contre des allégations de corruption, de blanchiment, de violation de sanctions financières internationales, d'abus de biens sociaux et d'espionnage devant les juridictions françaises et étrangères, en français et en anglais.

LANGUES

Français, anglais

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Depuis 2018	Associé, BETTO PERBEN PRADEL FILHOL (anciennement BETTO SERAGLINI)
2008 - 2018	Avocat indépendant
2001 - 2008	Juriste puis collaborateur, Michel Pradel & Associés

FORMATION

2005	Barreau de Paris
2004	Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat
2000-2001	Faculté de droit d'Angers DEA Actes juridiques Mémoire sur « La requalification-sanction »
1996-2000	Faculté de droit d'Angers Licence de droit privé et Maîtrise de droit des affaires

PROFIL

Membre du Conseil National des Barreaux
Président de la Commission de l'exercice du Droit du Conseil National des Barreaux (France) (2021)

Ancien Membre du Conseil de l'Ordre
Secrétaire de la sous-commission droits de l'Homme de la commission internationale du Barreau de Paris (2018-2019)
Secrétaire de la commission internationale du Barreau de Paris (2020)

Membre de la Conférence Internationale des Barreaux de Tradition Juridique Commune (CIB)
Secrétaire général adjoint de la CIB (2012-2013)
Membre du Conseil d'administration de la CIB (depuis 2019)

Membre de l'UIA (Union Internationale des Avocats)
Directeur général adjoint de l'UIA-IROL (Union Internationale des Avocats - Institute for the Rule of Law)
Directeur adjoint des Droits de l'Homme et Défense de la Défense de l'UIA (2012-2013)
Directeur des Droits de l'Homme et Défense de la Défense de l'UIA (2013-2018)

Secrétaire de la Conférence (2008)

Membre du Groupe d'Action Judiciaire de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH)

CLASSEMENT

Décideurs 2019, 2020, 2021 : "Excellent" – Droit pénal des affaires

Best Lawyers 2020, 2021 : Droit pénal des affaires et Droits de l'Homme

Jeune Afrique : Martin Pradel est classé dans le top 100 2020 des avocats d'affaires les plus influents en Afrique

Option Droit et Affaires 2019, 2020 : Classement Droit pénal des affaires et en matière de sanctions AMF

EXPÉRIENCES RÉCENTES

Droit pénal des affaires

Défense en France d'une société étrangère, établie au Maghreb, et de son associé principal, victimes d'abus de biens sociaux, abus de confiance et blanchiment de capitaux commis par un dirigeant.

Défense du dirigeant d'une société luxembourgeoise, poursuivi devant le Tribunal correctionnel de Paris pour de faits de fraude fiscale, détournements de fonds et blanchiment de ces infractions.

Défense d'un parlementaire poursuivi en France pour détournement de fonds publics.

Défense d'un individu contre un haut dignitaire étranger et sa famille, dans le cadre d'une affaire d'esclavage moderne.

Défense d'une entreprise industrielle française mise en cause dans une affaire de crime contre l'humanité au Moyen-Orient.

Défense d'un homme d'affaires d'Europe de l'Est visé par un mandat d'arrêt européen dans une affaire de fraude fiscale et de détournement de fonds publics.

Défense d'un diplomate étranger, poursuivi en Allemagne, en France et en Belgique, pour des faits d'espionnage et de terrorisme.

Défense d'un grand groupe industriel français victime de faits d'espionnage par une entité étatique étrangère.

Défense d'un homme d'affaires saoudien suspecté en France d'être impliqué dans le financement présumé illicite d'une campagne électorale et mis en examen pour des faits de détournement de fonds publics et de corruption d'agent public étranger.

Défense des intérêts d'un homme d'affaires de Côte d'Ivoire mis en cause pour des infractions liées à la cybercriminalité impliquant le ministère américain de la Justice (US Department of Justice ("DOJ")).

Défense d'un établissement bancaire et de cadres de banque prévenus pour abus de confiance et infractions à la législation bancaire dans le contexte de la crise dite des « subprimes ».

Défense de correspondants éthiques de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) poursuivis dans le cadre de la législation de prévention et de lutte contre la corruption.

Défense d'agents d'assurance et de courtiers dans des affaires d'infractions à la législation réprimant la corruption et l'escroquerie.

Défense des héritiers d'un ancien Chef d'Etat africain, dans leur contestation de saisies pénales opérées à leur détriment dans le cadre de procédures pénales engagées contre l'entourage de leur père, pour des faits de détournement de fonds publics.

Conseil pour la défense d'un ancien Ministre des finances d'un pays d'Afrique centrale, poursuivi pour des faits de détournement de fonds publics.

Défense d'un homme d'affaires français poursuivi pour abus de biens sociaux, faux en écritures et exercice illégal d'une profession réglementée.

Défense du Conseil National des Barreaux, plaignant dans des affaires d'exercice illégal de la profession d'avocat.

Défense d'une entreprise française et de ses dirigeants, poursuivis en France et en République du Congo pour abus de biens sociaux, faux en écritures et « association de malfaiteurs », dans le contexte d'une procédure d'arbitrage.

Défense du Directeur général d'un établissement de formation poursuivi pénalement à l'initiative de la DGCCRF pour pratiques commerciales trompeuses et agressives.

Défense d'une entreprise allemande victime d'espionnage industriel de la part d'une entreprise française concurrente.

Défense d'une entreprise espagnole victime de faits d'escroquerie, dans le contexte de l'acquisition d'un navire de course.

Défense d'un homme d'affaires belge poursuivi en France, pénalement et civilement, pour des faits de contrefaçon.

Défense d'un haut cadre d'une entreprise française de télécommunication, poursuivi en Afrique pour des faits de détournement de fonds, de trafic d'influence et d'abus de biens sociaux.

Défense des intérêts d'un entrepreneur camerounais résidant en France, relativement à un ensemble de contentieux complexes dans le secteur immobilier au Cameroun.

Plainte pénale pour des faits de détournements de fonds, d'abus de bien sociaux et de blanchiment, au nom d'une société de tourisme et loisirs contre un ancien dirigeant de cette société.

Défense d'un journaliste français poursuivi en Turquie pour des faits de terrorisme.

Défense d'un chef d'entreprises tunisien poursuivi en Turquie pour des faits qualifiés de financement du terrorisme.

Arbitrage international

Arbitrage TBI relatif à l'expropriation d'un investisseur occidental en Europe de l'Est dans divers secteurs industriels et dans l'immobilier (12 milliards de dollars, CNUDCI/TBI, siège à Madrid, procédure en langue anglaise).

Représentation d'une société suédoise du secteur de l'industrie de la défense dans un différend relatif à la résiliation d'un contrat de représentation pour la vente de matériel militaire (3 millions d'euros, droit français, CCI Paris, langue française).

Représentation d'un grand groupe aéronautique dans un différend relatif à un contrat de licence (25 millions d'euros, droit français et droit de New York, procédures ad hoc et ICC, procédures en langue anglaise).

Droit de la presse

Défense de parties civiles ou de prévenus dans des affaires de diffamation et d'atteinte à la vie privée, d'incitation à la haine raciale ou d'injures raciales.

Droits de l'Homme

Défense des intérêts des familles Chebeya et Bazana dans l'affaire d'Etat impliquant différentes procédures en République démocratique du Congo, au Sénégal et en Belgique.

Défense de victimes de crimes contre l'Humanité en République de Guinée.

Défense d'avocats poursuivis dans le monde en raison de l'exercice de leur profession.

Défense de femmes victimes de violences sexuelles en Tunisie.

Défense d'un blogueur poursuivi en Tunisie pour la diffusion de caricatures de Mahomet sur Internet.

Observateur judiciaire dans le cadre de procès relatifs à des avocats et des journalistes poursuivis par le régime tunisien, avant la révolution de janvier 2011.

Chargé de mission de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), notamment en Tunisie, en Guinée, en République Démocratique du Congo, et en Turquie.